

## Discours de Georg Kahn-Ackermann (Strasbourg, 28 janvier 1977)

**Légende:** Dans son discours du 28 janvier 1977, prononcé à l'occasion de l'inauguration du Palais de l'Europe, Georg Kahn-Ackermann, Secrétaire général du Conseil de l'Europe, évoque les circonstances de la construction du nouveau bâtiment et rappelle la vocation du Palais "d'être le siège du Conseil de l'Europe et notamment de recevoir l'Assemblée de [l'] organisation, mais aussi le Parlement des Communautés européennes lors de ses sessions de Strasbourg".

**Source:** Inauguration du Palais de l'Europe le 28 janvier 1977, Discours. Strasbourg: Conseil de l'Europe, 1977. 29 p.

**Copyright:** (c) Conseil de l'Europe

**URL:** [http://www.cvce.eu/obj/discours\\_de\\_georg\\_kahn\\_ackermann\\_strasbourg\\_28\\_janvier\\_1977-fr-942b32b8-77d4-4878-a0c1-6c0d46c1c2c2.html](http://www.cvce.eu/obj/discours_de_georg_kahn_ackermann_strasbourg_28_janvier_1977-fr-942b32b8-77d4-4878-a0c1-6c0d46c1c2c2.html)

**Date de dernière mise à jour:** 21/10/2012

## Discours de Georg Kahn-Ackermann, Secrétaire général du Conseil de l'Europe (Strasbourg, 28 janvier 1977)

Monsieur le Président, Excellences, Mesdames, Messieurs,

Je tiens à vous souhaiter la bienvenue et à vous remercier d'avoir bien voulu honorer de votre présence l'inauguration solennelle du nouveau Palais de l'Europe à Strasbourg.

Nous tous, ici réunis, sommes gestionnaires, à des titres divers, du bien public et devenons les témoins engagés d'une double réalité européenne.

Il y a tout d'abord la réalité historique que constitue l'Europe et à laquelle vous permettrez au Secrétaire Général du Conseil de l'Europe de faire une brève allusion. Cela fait bien plus d'un quart de siècle maintenant que Strasbourg a été choisi, au centre de notre continent meurtri par la guerre et le totalitarisme, comme siège du Conseil de l'Europe, dans lequel se sont ligués nos Etats démocratiques pour en faire le creuset d'une Europe unie, fraternelle et solidaire dans la défense des libertés de ses hommes et des institutions de ses peuples.

La nostalgie de l'élan d'antan ne doit cependant pas être la marque principale de cette cérémonie, Monsieur le Président. Attachons-nous plutôt à la réalité d'aujourd'hui et aussi à la fidélité à notre engagement.

La construction de ce palais, dans lequel emménage aujourd'hui l'Europe et qui nous donne enfin des murs bien solides et bien à nous, après vingt-sept années, a pu être financée grâce à des prêts de la Caisse de Dépôts et Consignations que vous avez bien voulu autoriser à l'époque, Monsieur le Président, en votre qualité de Ministre des Finances, et je tiens à vous en remercier.

Je désire aussi remercier une nouvelle fois la ville de Strasbourg qui a mis à notre disposition pour un loyer symbolique ce terrain situé en face du parc de l'Orangerie.

La construction de notre nouveau foyer a été jusqu'au dernier moment une grande aventure – et va rester encore quelque temps je crois une aventure – je ne voudrais pas exagérer, mais un peu comme le développement du Far West – pleine de problèmes humains, politiques, économiques et surtout techniques, mais presque tous ont été résolus parce qu'il y avait parmi nous une volonté commune et générale d'aboutir et de réussir, et je veux espérer que l'esprit dans lequel nous avons travaillé pourra aussi présider à la solution d'autres problèmes dans l'intérêt de l'Europe.

Sans doute verrons-nous disparaître avec quelque nostalgie la vénérable "Bruchbütk", comme nos bons amis strasbourgeois appellent familièrement l'ancien bâtiment maintenant chargé d'histoire ; on me dit qu'ils ont d'ailleurs surnommé le nouveau "Bunker", mais je ne doute pas qu'avec l'embellissement des abords, il s'inscrira plus tard dans un ensemble gracieux et harmonieux.

Il m'est agréable d'attirer l'attention sur les dons qui ont été offerts au Conseil de l'Europe pour la décoration du palais. Nous tenons à remercier très vivement tous les donateurs.

Cette grande maison sera essentiellement un lieu de rencontre et de travail pour des délégués venus de cette Europe qui s'étend d'Ankara à Reykjavik : travail intergouvernemental d'une part, travail parlementaire d'autre part. Sa vocation est bien sûr d'être le siège du Conseil de l'Europe et notamment de recevoir l'Assemblée de notre organisation, mais aussi le Parlement des Communautés européennes lors de ses sessions de Strasbourg. Et je désire souligner devant les Représentants des Institutions communautaires combien nous souhaitons que les Communautés européennes et le Conseil de l'Europe soient des partenaires complémentaires et confiants dans la même entreprise européenne.

Ce sera ici que nous devons oeuvrer pour que les citoyens et les responsables politiques de l'Europe prennent vraiment conscience de la nécessité de se comprendre, de s'entendre, de s'unir et de donner ainsi son sens le plus entier à une véritable solidarité européenne à créer. Et à ce sujet, Monsieur le Président, je

ne peux m'empêcher de me référer aux Mémoires du grand Européen français, M. Jean Monnet et d'espérer avec lui que le veto ne sera pas considéré comme une loi de la nature et que les assemblées démocratiques européennes exprimant la volonté des peuples auront plus d'audience à l'avenir dans les conseils ministériels.

J'espère que l'ambiance de ce bâtiment incitera les gouvernements à prendre les décisions nécessaires pour permettre l'organisation de l'Europe et relever les défis de cette époque – où il faut bien le dire – le manque de solidarité européenne et les hésitations administratives nationales se font sentir d'une façon inquiétante.

C'est en pensant à l'ensemble des Européens en effet, Monsieur le Président, que j'aimerais que nous vivions les moments en même temps si solennels et si amicaux de ce jour. Ce palais doit être leur maison et nous déploierons nos efforts pour qu'ils le sachent et pour qu'ils viennent ici à Strasbourg participer au dessein européen.